



AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°76 - SEPTEMBRE 2020

ACTUALITÉS

Retenues collinaires : les premiers projets voient le jour dans le Puy-de-Dôme - PAGE 3

Moissons et récoltes : le point près de chez vous en plaine et en zone d'élevage - PAGE 4

Agenda : les premiers rdv de l'automne à ne pas manquer - PAGE 5

PRÈS DE CHEZ VOUS

Dore Livradois-Forez Les enjeux agricoles présentés aux élus locaux et aux sous-préfets - PAGE 6

Limagne nord - Dore Livradois-Forez Dérobées fourragères et sorgho : des débouchés à valoriser ? - PAGE 7

Limagne sud Retour sur les actions prioritaires du territoire - PAGE 7

FORMATIONS PAGE 8



De septembre 2020 à juin 2021
www.puydedome.chambre-agriculture.fr/ia-fermer



Entre espoirs et déception, les interrogations demeurent !!!

La situation inédite que nous vivons depuis plus de six mois maintenant, soulève de vraies interrogations pour le monde agricole.

À l'inverse de nombreux secteurs économiques, l'agriculture n'a pas connu un arrêt total de son activité même si l'horticulture, la viticulture ou l'agritourisme notamment, ont tout de même payé un lourd tribut de la phase de confinement.

Après avoir été considérée comme secteur prioritaire, des espoirs sont nés notamment en termes de consommation, de relocalisation et même de reconnaissance. Quelques mois plus tard, soyons honnêtes, les bonnes intentions laissent place à un peu de déception lorsqu'il s'agit de pérenniser et traduire en acte concret un élan porteur d'espoirs et rempli de bon sens de la part de nombreux consommateurs.

En clair, faites ce que je dis mais pas ce que je fais ! Ne serait-ce pas là en France le vrai problème dans bien des domaines où les donneurs de leçon sont souvent les premiers à s'affranchir

des remises en question qu'ils soulèvent régulièrement ?

Dans ce «brouaha» que tout le monde commente quotidiennement, il faut tout de même voir le côté positif des choses et garder notre fil conducteur en tête en rappelant autant de fois que nécessaire nos fondamentaux, à savoir : **préserver et développer nos moyens de production.**

Le président Macron a parlé de souveraineté alimentaire, d'accord ! Mais en avons-nous la même définition ? Pour moi, c'est d'abord conforter l'acte de production en France. Il faut pour cela se donner les moyens d'avoir plus de compétitivité et de résilience face aux crises.

Des fragilités structurelles telles que les complexités administratives, le coût du travail, les relations commerciales déséquilibrées, les trop nombreuses distorsions de concurrence nous ont fait perdre du potentiel dans de nombreuses filières. Il faut que la puissance publique l'entende une bonne fois pour toutes !

[Suite de l'édito en page 2...]

Votre catalogue 2020/2021 est disponible à la demande auprès de l'équipe formations ☎ 04 73 44 45 54 ou en ligne sur notre site Internet.

Et retrouvez chaque mois toutes les formations du moment en page 8 de ce journal.



[Suite de l'édito...] Attention quand même, la notion de souveraineté alimentaire ne signifie pas le repli sur soi ou le rejet des échanges mais plutôt le fait de s'inscrire dans un jeu commercial avec des règles équitables, des contrôles aux frontières, sans oublier les mécanismes de régulation de marchés.

Voilà la feuille de route sérieuse et ambitieuse dont les agriculteurs ont besoin aujourd'hui pour les 20 ans qui viennent. Il est temps d'en finir avec les politiques aveugles au jour le jour.

Pour cela, des outils sont disponibles tels que la PAC, des chantiers sont en cours, tels que les Etats Généraux

de l'Alimentation (EGA), d'autres sont à accélérer tels que la gestion des risques car un certain nombre d'entre vous souffre encore trop cet été de la sécheresse et ces situations ne sont pas tenables dans le temps.

Dans le cadre du plan de relance, la concurrence entre secteurs d'activité est rude actuellement. **La profession dans son ensemble (agriculteurs, Chambre, organismes professionnels agricoles, syndicats...) a besoin de se serrer les coudes et de faire corps pour que le secteur agricole reste prioritaire jusqu'au bout et pas uniquement le temps de prises de paroles politiques !!!**

C'est maintenant un ensemble d'orientations et de bonnes décisions

que le Gouvernement devra prendre en toute responsabilité pour conduire les exploitations vers les enjeux de demain.

UNE chose est sûre, le Contrat d'Objectif fixé aux Chambres d'agriculture par le Ministère pour accompagner l'adaptation des exploitations n'aura de sens que si les moyens consulaires sont maintenus et si les choix de demain prennent sérieusement en compte la réalité économique de nos entreprises et de ce qu'elles génèrent sur le territoire tant sur le plan économique que social.»

David CHAUVE
Président de la Chambre d'agriculture

DÉROBÉES

AIDE À L'IMPLANTATION DE CULTURES FOURRAGÈRES DÉROBÉES SUR LA BASE DE CONTRAT DE SOLIDARITÉ CÉRÉALIER/ÉLEVEUR, ZONE DE PLAINE/ZONE DE MONTAGNE.

Le Conseil départemental subventionne l'implantation des dérobées mises à disposition pour un autre agriculteur au titre de la solidarité entre agriculteurs.

- 70 €/ha maximum pour l'achat de semences
- 100 € forfaitaire/ha pour l'implantation.

L'implantation doit se faire avant le 30 septembre. Les dossiers de subvention sont à retourner au Conseil départemental au plus tard le 30 novembre.

Vous ne pouvez pas bénéficier de cette aide si vous implantez des dérobées pour votre propre usage.

📞 Renseignements :
Pôle productions : 04 73 44 45 95

AGRITOURISME

RELANCER SON ACTIVITÉ AGRITOURISTIQUE

La Région apporte une aide aux structures exerçant une activité agritouristique suite à la perte de trésorerie pendant le confinement.

L'aide s'adresse aux structures qui ont subi - pendant au moins l'un des mois du confinement - une perte de chiffre d'affaires d'au moins 20 % par rapport à ce même mois en 2019 (les nouvelles structures ouvertes depuis 2019 sont automatiquement concernées par cette aide) et qui peuvent justifier d'un investissement ou d'un emprunt bancaire, remboursé ou à rembourser sur l'année 2019 et/ou 2020. Cet investissement ou l'emprunt concerne des travaux de création, rénovation, extension ou aménagement, ainsi que l'acquisition de matériels et de mobiliers liés à l'activité agritouristique.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez déposer un dossier de demande de subvention avant le 16 octobre 2020, sur

📍 www.auvergnerhonealpes.fr

📞 Renseignements :
Estelle TEYSSIER : 04 73 44 45 57

RÉDUCTION DES PHYTOS

AIDE POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL VISANT À LA RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOS

L'état apporte une aide aux investissements pour l'acquisition de certains matériels permettant de réduire significativement les produits phytosanitaires ; ainsi que de certains matériels de substitution à l'usage de produits phytopharmaceutiques.

La téléprocédure est ouverte jusqu'au 31 décembre 2020 pour le dépôt des demandes d'aide, et dans la limite des crédits disponibles. Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée.

Consultez les modalités et la liste des matériels éligibles sur notre site Internet ou sur :

📍 www.franceagrimer.fr

📞 Renseignements :
Thierry ROCHE : 04 73 44 45 73



FORMATION RENOUELEMENT CERTIPHYTO :

Pré-inscrivez-vous dès maintenant auprès de votre antenne en territoire ou en ligne :

📍 www.puydedome.chambre-agriculture.fr



RETENUES COLLINAIRES | LES PREMIERS PROJETS VOIENT LE JOUR DANS LE PUY-DE-DÔME

La gestion de l'eau est un enjeu agricole majeur pour notre département que ce soit pour l'abreuvement des troupeaux, l'irrigation des cultures, la mise en place de nouvelles productions, l'autonomie fourragère des exploitations...

L'objectif d'une retenue collinaire est de pouvoir stocker en hiver, des ressources en eau de surface qui seront utilisées en été.

Un protocole départemental pour la création de retenues à usage agricole a été réfléchi. Il intègre le cadre réglementaire au travers de la loi sur l'eau, du SDAGE Loire Bretagne et des préconisations des SAGEs...

La Chambre d'agriculture accompagne les porteurs de projets de retenues dans les procédures réglementaires et

les liens avec l'administration afin d'optimiser les dossiers.

Tout projet doit analyser :

- le besoin avéré des exploitations et des filières agricoles par une analyse technico-économique (étude de faisabilité),
- la pertinence de l'emplacement et du cadre environnemental (cours d'eau, zones humides...),
- le cadre du territoire et ses évolutions futures,
- les besoins de concertation le plus en amont possible avec les autres usagers de l'eau,
- l'alimentation des retenues en période de précipitations (automne et hiver) et le respect du débit réservé en période d'étiage.

Suivant le site et le dimensionnement du projet, la police de l'eau (DDT) indique si l'ouvrage est soumis à déclaration ou à autorisation. Dans tous les cas une notice d'incidence détaillée est nécessaire.

- Les projets soumis à déclaration font l'objet d'un récépissé de déclaration puis d'une autorisation de travaux.
- Les projets soumis à autorisation nécessitent une consultation de différents services de l'Etat (ARS, AFB OFB, DREAL,...), une enquête publique et un avis du CODERST, ce qui permet ensuite la prise d'un arrêté préfectoral.

Vous avez un projet individuel ou collectif de stockage ? Vous vous posez des questions sur sa faisabilité ?

Contactez le service Eau
Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

Mathieu DAIM

Mathieu est céréalier à Thuret. En décembre dernier, il a engagé un projet de création de retenue pour stocker l'eau sur son exploitation.



légumières de plein champ à court terme. Mais à moyen terme il faudrait trouver de nouvelles productions et dans cette recherche, l'irrigation reste

un atout et limite la prise de risque.

Sur mon exploitation, je réalise aussi de la vente directe que je souhaite conserver voire élargir à l'échelle des collectivités. Cela sera possible avec cette nouvelle ressource en eau qui va me permettre aussi d'augmenter mes surfaces irrigables. Le but étant de sécuriser économiquement la structure face à des aléas climatiques de plus en plus fréquents.

Sur le plan agronomique, cela permet également de conserver un système de rotation qui était pratiqué avec la culture de la betterave pour limiter la monoculture et répondre aux problématiques d'isolement rencontrées avec la culture du maïs semences.

Expliquez-nous votre projet.

Le projet est de stocker 10 000 m³ en remplissant la retenue à partir d'un pompage dans un forage déjà

existant. L'objectif est de pomper sur la période «hautes eaux» (entre novembre et fin mars) pour que la retenue soit pleine au 1^{er} avril, date du début de la période d'étiage. Par la suite, et en fonction du cubage valorisé, un nouveau pompage interviendra progressivement jusqu'à fin août. Le plus compliqué reste de bien dimensionner son projet, il faut qu'il réponde au besoin de l'exploitation tout en anticipant des évolutions possibles mais ne pas trop le sur-dimensionner.

N'est-ce pas trop compliqué et trop long à mener par rapport aux démarches administratives ?

Mon dossier reste relativement simple : une retenue moyenne en surface et en capacité, un forage existant et une alimentation à partir d'eaux souterraines.

Les aspects techniques, environnementaux et réglementaires réalisés par la Chambre d'agriculture ont du être complétés par une étude hydrogéologique pour étudier l'incidence et les impacts de mon pompage sur les niveaux d'eau des forages situés à proximité. Une étude économique a aussi été réalisée.

En termes de durée, la réalisation du dossier a pris environ 6 mois, j'ai reçu l'arrêté définitif début juin.»

Le dérèglement climatique est aujourd'hui une réalité. Depuis plusieurs années, je me posais la question de comment augmenter ma capacité d'irrigation. Deux années de sécheresse consécutives ont fini de me décider pour créer une réserve d'irrigation individuelle. Actuellement j'irrigue à partir de l'ASA du Puy St-Jean qui pompe dans la Morge, elle-même soutenue par le barrage du Sep. L'objectif de ce projet est de garantir une production en quantité et en qualité quelque soit la filière, et de sécuriser mon exploitation.

Quelles sont les cultures que vous souhaitez sécuriser ?

Aujourd'hui, je produis déjà des oignons et des pommes de terre. L'arrêt de la betterave sucrière entraîne une perte financière que j'envisage de compenser par l'augmentation des cultures

MOISSONS ET RÉCOLTES

DES RÉSULTATS TRÈS HÉTÉROGÈNES PAR TERRITOIRE . LES ÉQUIPES AGRONOMIE ET FOURRAGES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE FONT LE POINT PRÈS DE CHEZ VOUS.



En plaine

Les rendements de blé tendre sont très hétérogènes entre la Limagne sud et la Limagne nord mais aussi à l'échelle d'une même exploitation allant des fois de 35 qx/ha à 80qx/ha sur une même exploitation ! Pour rappel, le seuil de rentabilité du blé tendre se situe, en moyenne, autour de 66 qx/ha.

En Limagne Sud : la qualité est là mais pas la productivité !

Les rendements en blé tendre ne sont pas bons du tout avec 45 qx/ha en moyenne, soit à peine mieux que l'année dernière.

La météo est pour partie responsable avec seulement 30 mm de pluie (station météo d'Issoire) du 1^{er} janvier au 15 avril 2020 soit en 3 mois 1/2, moins d'eau qu'en un mois d'hiver normal ! Le retour des précipitations fin avril jusqu'à mi-juin, pour le remplissage du grain, n'ont pas permis de compenser le faible nombre d'épis.

On a observé aussi beaucoup d'épis noirs, sans grain, dans de nombreuses parcelles. Un phénomène accentué cette année par les conditions climatiques et les attaques de bioagresseurs (pucerons notamment).

Côté protéines en revanche les niveaux sont bons à très bons suivant les variétés.

En Limagne nord : le niveau de productivité des céréales est supérieur, sans pour autant être très bon.

Si au mois d'avril/mai les parcelles avaient du potentiel, la production n'est finalement pas si bonne, avec en moyenne 60 qx/

ha et beaucoup de différences selon les secteurs. Les rendements diminuent suivant une diagonale approximativement de Vichy à Clermont. La faute notamment aux pucerons, porteurs de virus, qui ont circulé dans les parcelles jusque tard dans la saison, et à une nuisibilité des maladies significative sur quelques variétés.

On constate les meilleurs résultats chez des agriculteurs qui ont maîtrisé les pucerons, et les maladies en fonction de la variété.

La récolte de colza a été catastrophique, avec des rendements moyens de 15 qx/ha (au lieu de 28 en moyenne) et beaucoup de parcelles broyées (non récoltées). Ce résultat s'explique notamment par un temps sec, du froid à la floraison, des attaques de punaises en début de cycle et un contrôle des ravageurs difficile.

Au sud, l'orge a elle aussi souffert du sec durant l'hiver et du gel tardif au printemps (50 qx/ha en moyenne). Les résultats sont en revanche plutôt bien sur le secteur nord.

Le lin d'hiver a aussi des rendements très hétérogènes, allant de 13 à 24 qx/ha.

Le tournesol avait un beau potentiel jusqu'à la fin de la floraison. Le résultat final sera fonction de la pluviométrie de l'été, et aléatoire comme les céréales.

À l'heure où nous bouclons, le maïs a un beau gabarit et présente aussi un très bon potentiel. Constat à confirmer courant août - en fonction de la météo - avec notamment le nombre de grain/épi et le remplissage du grain.

En zone d'élevage

À l'heure où nous bouclons, les rendements de céréales sont dans la norme en altitude.

En Dore Livradois-Forez par exemple, les résultats des exploitations semblent bons à très bons (avec là aussi, des variations entre les exploitations). Malgré les semis tardifs, l'absence de froid de l'hiver a permis à la céréale de ne pas interrompre son développement et de conserver tout son potentiel.

Par contre, les grains contiennent peu de protéines. Cela s'explique par les fortes précipitations d'avril/mai (pas mal de lessivage d'azote) et les bons rendements obtenus.

Concernant les fourrages et les prairies en particulier, les récoltes du printemps sont très hétérogènes selon les secteurs et les modes de récolte.

Le début du printemps très sec a impacté les fauches précoces sur les zones de plaine et côteaux, avec des rendements souvent inférieurs de 20 à 30% par rapport à la moyenne. En demi-montagne ou montagne, les fauches précoces ont été correctes, voire supérieures à la moyenne, même chose pour les regains derrière ensilage.

Pour les fauches tardives (foin), les résultats ont été impactés par les fortes précipitations de début juin.

Sur les zones basses, il y a eu peu de créneaux favorables pour récolter les foins fin mai. Ceux qui ont pu en profiter ont récolté un peu moins de fourrage mais ils ont pu se "rattraper" sur les regains récoltés ou pâturés en juillet. Par contre, pour tous ceux (très nombreux) qui ont dû attendre fin juin pour faucher, les récoltes se sont faites au détriment de la qualité (foins très mûrs, herbe versée par la pluie ou souillée par la terre). Et, pour ces fauches tardives, même si les quantités sont plutôt bonnes, les regains sont souvent très faibles du fait de l'absence de pluie depuis le 20 juin.

Au final, les stocks à base d'herbe varient d'une exploitation à l'autre, avec une forte inquiétude concernant les regains après foin, notamment sur les secteurs de montagne.



LES PREMIERS RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE À NE PAS MANQUER

Sept.-octobre.

COLLECTE FILMS PLASTIQUES, FICELLES ET FILETS

Dates/lieux sur la plaquette
jointe dans le précédent journal
ou sur notre site Internet.

Mardi 15 septembre

OBSERVONS NOS SOLS EN BIO

À 14h00 au GAEC de Fons
des Ores chez Emmanuel
RENARD à Antoingt.

Les bases sur la fertilité du sol. Présentation des méthodes d'observation des sols : Réalisation du test bêche Vers de terre | Analyse Celesta Lab : présentation de la méthode . Test du slip : principe et présentation des résultats 2020 sur exploitations bio et DEPHY | Comparaison de couverts d'interculture. *Intervenants : Yoann GINESTIERE et Sabrina BOURREL (Chambre d'agriculture), Romain COULON (Bio 63).*

Contact : Sabrina BOURREL
04 73 44 43 41 / 07 88 86 96 62

Jeudi 17 septembre à St-Georges-de-Mons

L'EAU TRÉSOR DE NOS ÉLEVAGES

13h30 à St-Georges-de-Mons
au GAEC COURTEIX (ferme
des lozemies) chez Laurent
Barlot et Damien Raynaud.

Présentation de la ferme, témoignages et visite de 4 ateliers : Aspects réglementaires | Aménagement des berges et des zones humides | Récupération des eaux de toitures et abreuvement | Autonomie fourragère, pâturage et adaptation des systèmes. *Intervenants : DDT, SMADC et SMAT des Combrailles et EDE*

Contact : territoire Combrailles
04 73 85 82 43

Jeudi 17 septembre

ATELIER TECH&BIO Travail, vie du sol et autonomie en élevage bio

De 9h30 à 16h30 près
de Montfaucon (43) au
GAEC du Fultin.

Jeudi 24 septembre

L'HERBE DE NOS MONTAGNES

9h30 à l'INRAE de Laqueuille

Programme joint dans ce journal

Contact : territoire Dômes Htes
Combrailles : 04 73 65 92 69

Mardi 03 novembre

L'EAU PROJET D'AVENIR : QUELLES DÉMARCHES ?

À 09h15 à Thiers.

Captage, forage... vous souhaitez en
savoir plus sur ce qu'il est possible
de faire et comment le faire ?

Contact : territoire Dore
Livradois Forez : 04 73 82 09 74



Photo prise fin juillet à Sauxillanges

Sur les **pâtures**, le printemps a été marqué par une alternance de périodes déficitaires à la mise à l'herbe (lié au sec et au froid selon les secteurs), suivies de périodes "explosives" début mai. Fin juin, en production cumulée, on était proche de la normale en plaine et demi-montagne, alors que la montagne était déficitaire de 15 à 20 %.

La pousse est restée normale jusqu'à mi-juillet. Depuis, elle n'a cessé de diminuer pour s'arrêter complètement en plaine et côtes avec de nombreuses prairies littéralement "grillées" par le manque d'eau et les très fortes chaleurs, obligeant les éleveurs à affourager souvent plus que d'habitude. En montagne, même si l'impact des fortes chaleurs est moins marqué, le déficit de pluie est exceptionnel (80 % d'eau en moins que la normale en juillet). La pousse de l'herbe est fortement réduite, obligeant les éleveurs à agrandir les surfaces de pâture avec des surfaces initialement prévues le regain, rendant la situation préoccupante avant même la fin de l'été.

Pour les **maïs ensilage**, les premières récoltes ont débuté au 20 août en plaine. A l'exception de certains secteurs du Livradois qui ont bénéficié de pluies un peu plus conséquentes en juillet et début août, le manque d'eau et les fortes chaleurs de cet été ont fortement impacté la floraison et la fécondation des maïs, notamment pour les semis tardifs en zone de plaine ou côtes. Les rendements attendus sont souvent à la baisse, avec une qualité médiocre faute de grains dans de nombreuses situations.

Le mot
d'Éric BONNABRY
Éleveur bovins viande et élu
responsable Combrailles

Nous sommes tous d'accord pour dire que l'eau est une nécessité précieuse. En organisant cette journée, nous voulons apporter des réponses aux éleveurs pour qu'ils puissent identifier des solutions à mettre en place chez eux. Réglementation, aides disponibles, adaptation de nos pratiques notamment dans le choix des espèces végétales, dans nos pratiques culturales ainsi que dans la gestion du pâturage...»

DORE LIVRADOIS-FOREZ



L'EAU ET LE FONCIER AGRICOLE : DEUX ENJEUX MAJEURS PRÉSENTÉS AUX ÉLUS LOCAUX ET AUX SOUS-PRÉFETS.

Cet été, le territoire Dore-Livradois Forez a tenu en lumière ses spécificités agricoles auprès des deux sous-préfets et des élus territoriaux.

Les responsables professionnels présents ont tenu à sensibiliser les services de l'État et les collectivités aux enjeux locaux et aux problématiques.

La question du foncier agricole a été au cœur des débats. Demain il sera nécessaire de se pencher sur des échanges et sur une répartition équitable du foncier entre nouvel installé - le renouvellement des générations est un enjeu qu'il faut gérer et anticiper - et développement des exploitations existantes.

Les agriculteurs ont également tenu à alerter sur le gaspillage du foncier périurbain, notamment sur le secteur de Thiers. L'emprise de la forêt a aussi été évoquée, et il a été demandé un assouplissement de la réglementation.

Autre sujet : l'eau.

«C'est un enjeu commun. Il faut gérer au mieux son utilisation», a soulevé Sabine THOLONIAT, responsable à Thiers.

Représentants de l'Etat, élus locaux et agriculteurs ont un objectif commun : travailler ensemble et en amont pour éviter le gaspillage.

«On ne peut plus regarder l'eau tomber en abondance à certaines périodes de l'année et le reste de l'année subir une sécheresse».

Christophe FERRET, responsable du territoire secteur d'Ambert a insisté sur l'importance de donner de la perspective à la profession. «Il est indispensable de redonner une feuille de route aux agriculteurs, avec en toile de fond le respect pour une profession qui a toujours répondu aux défis qui lui ont été posés». **Et encore une fois, le renouvellement des générations agricole passe par cet horizon dégagé.**



Sur Ambert, c'est le GAEC des Tourettes, (Éric et Murielle GARDE) de Novacelles qui a reçu le sous-préfet d'Ambert, Nicolas LAFON.



Sur Thiers, le GAEC des Prés (Éric, Denis et Christophe GUÉRIN), a accueilli le sous-préfet de Thiers, Etienne KALALO, ainsi que le président de Thiers Dore Montagne, Tony BERNARD et le maire de Thiers, Stéphane RODDIER.

BOIS BOCAGER : LA PLAQUETTE DE BOIS EN LITIÈRE FAIT DE NOUVEAUX ADEPTES EN DORE BOIS NOIRS

Fin juillet, les berges de la Durolle à Thiers ont vibré par l'intervention du broyeur de branches et des remorques qui ont emmené près de 170 mètres cube apparents de plaquettes (MAP) dans les exploitations.

Ce chantier a permis un entretien raisonné, durable et une valorisation du bois de faible valeur. C'est un exemple de réussite pour le territoire.

« Pour notre exploitation, cette action est une opportunité pour démarrer l'utilisation de la plaquette en litière mais également permettre une gestion durable des bords de cours d'eau. La rivière est souvent obstruée par du bois qui engendre lors de crues, l'érosion des berges d'où l'importance de l'entretien pour favoriser le maintien de la rivière dans son lit» explique Denis GUÉRIN, éleveur à Thiers.

« Depuis plusieurs années, je voulais essayer la plaquette de bois en litière. Je cherche une alternative à l'utilisation de la

paille. D'ailleurs, j'ai profité de cette action pour faire intervenir la CUMA de broyage des 2 Rochers sur d'autres parcelles de mon exploitation pour me permettre d'avoir un volume de bois conséquent et ainsi avoir un essai fiable» témoigne Baptiste DESSAPT à St-Jean-d'Heurs.

Ce travail a pour origine la concertation conduite par le parc Livradois Forez dans le cadre du Contrat territorial Dore. L'objectif de ce contrat est d'améliorer et de préserver la ressource eau tout en prenant en compte la prévention des inondations à travers des interventions sur les cours d'eau et zones humides du territoire.

Vous souhaitez valoriser le bois bocager de votre exploitation ? Vous êtes intéressé par la plaquette bois ?

Contactez Thierry ROCHE :
04 73 44 45 73



De gche à dte : Clément CHARLES (salarié du GAEC), Baptiste DESSAPT, Thierry ROCHE (Conseiller Modernisation CA63), Denis GUÉRIN, Sylvain SAXER (Chargé de mission contrat territorial Dore parc LF), Marc CLADIÈRE (Technicien rivière parc LF).

LIMAGNE NORD

DORE LIVRADOIS FOREZ

DÉROBÉES FOURRAGÈRES ET SORGHO : DES DÉBOUCHÉS À VALORISER ?

Mardi 18 août dernier, les territoires Dore Livradois Forez et Limagne Nord ont co-organisé une journée technique sur la thématique des dérobées fourragères et de la production de sorgho (grain et ensilage). Une quinzaine de polyculteurs éleveurs se sont rencontrés pour échanger sur leurs pratiques.

La matinée s'est tenue au GAEC de LAIRE, chez Guillaume DUCROS à Augerolles, qui s'est engagé dans le projet DESCInn (mettre le lien de la page) à l'automne 2019.

Dans l'objectif de gagner en autonomie fourragère et protéique sur sa ferme, Guillaume s'est lancé dans un système de culture innovant, étudié sur plusieurs années, avec l'intégration de méteil et de dérobées fourragères pour répondre aux enjeux du changement climatique. Pour lui, il faut désormais "parier sur toute l'année pour récolter des fourrages" et donc adapter ses pratiques.

Agriculteurs et techniciens ont donc pu échanger sur les aspects techniques de ces pratiques, autour d'une parcelle de

maïs, sorgho et vesce en mélange semée en direct après une orge. La matinée s'est conclue sur une prairie où Guillaume a implanté de la chicorée et du plantain qui sembleraient être plus résistants à la sécheresse. Les résultats technico-économiques de ces innovations seront disponibles prochainement via le projet *DESCInn*.

L'après-midi a été consacrée à la production de sorgho en plaine de Limagne. Grâce au projet « *Territoires à Agricultures Positives* » porté par les JA du 63, une plateforme de 13 variétés de sorgho a été implantée au printemps 2020 chez Mathieu DAIM.

Avec la volonté de substituer une partie des surfaces betteravières, de trouver des cultures résilientes face au changement climatique en rotation sèche et de s'affranchir des distances d'isolement, Mathieu DAIM a pu réutiliser son semoir à betterave pour une implantation réussie de son sorgho. Diverses variétés, destinées à la production de grain ou à l'ensilage, ont été présentées par les 2 principaux semenciers partenaires de cet essai. De nombreux échanges ont eu lieu sur les aspects techniques et génétiques de cette production, encore mal connue dans notre département.

Les résultats de cet essai seront disponibles prochainement sur notre site internet.



LIMAGNE SUD

Le Comité plénier Limagne sud, réuni par Marion VEDEL l'hiver dernier, avait identifié différents axes de travail à conduire sur le territoire :

- **l'adaptation des systèmes face à l'évolution climatique, à la réduction des intrants et au contexte du territoire :** renforcer les synergies entre élevage et polyculture pour des systèmes complémentaires et plus résilients.
- **l'irrigation** en déclinant la réflexion départementale, dans un contexte de gestion globale de l'eau entre usagers.
- **le salariat agricole :** communiquer auprès des agriculteurs sur les possibilités et dispositifs d'aides existants, lever les freins des agriculteurs à avoir une aide, le besoin de communiquer pour recruter et former des salariés.
- **la communication** sur l'agriculture avec les collectivités et les citoyens.
- **la représentation et prise en compte de l'activité agricole dans les collectivités :** nécessité de maintenir et créer du lien.
- **la problématique foncière** (perte de foncier agricole, enjeu des ZNT riverains).

Sur l'adaptation des systèmes, le comité de pilotage du territoire avance sur 4 propositions de travail :

- Utiliser et valoriser les méteils dans la rotation
- Choisir la culture fourragère d'été en situation non irriguée : comparaison différents maïs fourrage avec différents sorghos et mélanges d'espèces => stratégie « double culture » : méteil récolte précoce ensilage + culture fourragère d'été
- Intégrer des prairies temporaires « courte durée » productives et adaptées dans la rotation
- Maîtriser la conduite des couverts végétaux et les intégrer dans les systèmes de culture afin d'en tirer des bénéfices agronomiques (à évaluer)



METEILS RÉCOLTE FOURRAGE PRÉCOCE

La Chambre d'agriculture a suivi 8 parcelles de méteils (dont 6 en Limagne sud) dans différents contextes sur le printemps. Des prélèvements ont été réalisés à différents stades pour effectuer des analyses du rendement et de la valeur alimentaire.

Les résultats seront valorisés lors de la formation :

Je sécurise mon système d'exploitation avec l'introduction des méteils (1,5 jour) : le 21 janvier (en salle) et le 22 avril après-midi (visites terrain) 2021 à Sauxillanges



Inscription : 04 73 44 45 69

#avanceavectachambre

Boostez vos performances avec la formation

Consultez toute l'offre de formations 2020/2021 et pré-inscrivez-vous en ligne sur www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

LES FORMATIONS DU MOMENT :

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Je m'installe en circuits courts (3 jours)
14 et 29 sept., 14 oct. à Aubière
☎ 04 73 44 45 52

CIRCUITS COURTS TRANSFO - AGRITOURISME

Je maîtrise la biosécurité de mon élevage de porcs fermiers (1 jour)
07 octobre à Aubière

Je maîtrise la biosécurité de mon élevage de volailles fermières (1 jour)
20 octobre à Aubière
☎ 04 73 44 45 52

CULTURES AGRONOMIE

Je progresse vers l'agriculture de conservation des sols (2 jours)
2 sessions à Aubière :
les 14 sept. et 16 nov.
ou les 15 sept. et 17 nov.
☎ 04 73 44 45 59

J'obtiens l'agrément Certiphyto décideur-opérateur (2 jours)
20 et 21 oct. à Aubière
☎ 04 73 65 92 69

Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur (1 jour)
Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous
☎ Contactez votre territoire

ÉLEVAGE

Je dresse mon chien de troupeau (2 jours)
• 30 sept. et 06 oct. à Ambert ☎ 04 73 82 09 74
• 1^{er} et 05 oct. à St-Gervais ☎ 04 73 85 82 43

Je m'initie à l'utilisation du PH3 pour le gazage des taupes (2 jours)
• 17 et 18 sept. à Ambert ☎ 04 73 82 09 74
• 22 et 23 sept. à Rochefort-Magne ☎ 04 73 65 92 69

Je m'initie au parage pour mes bovins (3 jours)
21 et 22 oct., 19 nov. à Ambert
☎ 04 73 82 09 74

INSTALLATION TRANSMISSION

Toutes les formations ci-dessous ont lieu à Aubière.

Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation (1 jour)
2 sessions : 15 sept. ou 20 octobre

J'analyse la production de viande bovine (1,5 jour) : 16 et 17 sept.

Je réussis mon installation en société (2 jours) : 22 et 24 sept.

J'analyse la production de lait (1,5 jour) : 28 et 29 sept.

Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation pour améliorer la rentabilité et faire face aux aléas climatiques (2 jours) : 30 sept. et 21 oct.

Je comprends et je décide avec ma comptabilité (2 jours) : 1^{er} et 05 oct.
☎ 04 73 44 45 49

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Rte du Mont-Dore - 63210 Rochefort-Magne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. au Breuil/Couze le jeudi matin
Lycée St-Joseph - 63340 Le Breuil/Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. à Thiers le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Camille TROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Août 2020
© Photos : CA63 - Flaticon

Impression
Imprimerie Porçu - Cournon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement
ISSN : 2680-0950